PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Henri-Jules Delecluse, 40 ans, tisserand, et Fidéline-Adelaïde Delchambre, 36 ans, tisserande. — Henri-Joseph Morjean, 25 ans, tisserand, et Maria-Joseph Delcroix, 23 ans, tisserande. — Prudent Delpace, 23 ans, maçon, et Lucie-Angélique Delannoy, 22 ans, tisserande. — Jean-Louis Dhellemme, 24 ans, tisserand, et Adolphine-Julia-Camille Thiebault, 21 ans, femme de chambre.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 8 novembre. — Albert Marhem, Pont de Neuville. — Eugénie Taxil, Petite Place. — Alfred Florin, rue du Prince.

Du 9 novembre. — Alexandre Dumortier, Croix-Rouge. — Marie Beuscart, Chemin des Mottes. — Henri Desmettre, chemin des Mottes. — Fidéline Declercq, rue de Menin. — Elie Nolle, rue des Carliers. — Julienne Corne, rue des Poutrains. — Jean-Baptiste Mazure, rue Haute. — Gustave Maquet, rue Sainte-Barbe.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 8 novembre. — Sophie Deltour, 22 ans et 4 mois, à Francs. — Florence Fiérens, 4 mois et 17 jours, rue Nollet.

Du 9 novembre. — Edouard Lener, 9 jours, rue des Dragons prolongée. — Jeanne Guelton, 1 an et 11 mois, Brun-Pain. — Germainie Lepers, 1 mois, rue de Renaix. — Léonie Prouvost, 9 mois et 8 jours, rue de Menin.

MARIAGES du 8 novembre. — Henri Fontaine, ajusteur, 27 ans, veuf de Marie-Catherine Lebrecht, et Louise Collet, couturière, 22 ans. — Jean-Pierre-Victor Weber, conducteur de ponts et chaussées, 41 ans, et Céline Delcourt, 29 ans, sans profession.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille VANDAELE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Amé VANDAELE, décédé à Oran (Algérie), le 3 novembre 1879, à l'âge de 20 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au SERVICE SOLENNEL, qui aura lieu le jeudi 13 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église du Saint-Sépulcre.

Les amis et connaissances de la famille A. CONSTANT-STERBECQ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Emile-Henri-Arthur CONSTANT, décédé à Roubaix, le 11 novembre 1879, à l'âge de 1 an et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et MESSE D'ANGE SOLENNELS, qui auront lieu le Jeudi 13 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Paris.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 10 novembre 1879.

Président M. JOREL ; assesseurs MM. VANDELET et TULPAIN, conseillers.

Ministère public M. GRÉVIN, avocat général.

Première affaire. — Vol.

Jean-Baptiste-Théophile Dignecourt, né à Sailly-au-Bois, le 11 octobre 1834, employé de commerce ayant demeuré à Lille, répond à une accusation d'abus de confiance qualifié. Employé depuis de longues années chez M. Delattre-Carette, tailleur à Lille; comme commis appointé à 1,500 francs l'an, plus la nourriture le logement et tous ses frais de voyage, il était encore chargé de toucher les factures dans ses tournées.

Or, de 1877 au 29 mai 1879, l'accusé aurait reçu pour 4,500 ou 4,700 francs, de diverses factures qu'il aurait dissimulées. Il aurait employé ces fonds ainsi détournés à ses besoins personnels.

Me Desespringalle présente la défense.

Jean Baptiste Dignecourt est condamné à un an de prison.

Deuxième affaire

Pierre-Louis Ruelle, bobinier à Beauvois (arrondissement de Cambrai), âgé de 65 ans, est accusé d'attentats à la pudeur commis avec violence sur un jeune homme de plus de quinze ans. Me Grévin réclame le huis-clos, qui est prononcé. Me Bouché assiste l'accusé.

La Cour condamne Ruelle à vingt ans de travaux forcés.

Troisième affaire

Me Perot présente la défense d'Henri-Charles Decrock, âgé de 43 ans, né à Wormereel (Belgique), ouvrier crémeur, demeurant à Nieppe (arrondissement d'Hazebrouck. Cet individu est accusé de tentative de viol et d'attentats à la pudeur sur sa fille légitime, âgée de moins de 13 ans. Inutile d'ajouter que les débats ne sont pas publics.

Decrock est condamné à dix ans de travaux forcés.

Audience du 11 novembre 1879.

Ministère public M. MORILLOT, subtitut du procureur-général.

Première affaire.

Henri-Joseph Florent, né à Sainghin, arrondissement de Lille, est accusé d'attentat à la pudeur commis sans violence sur un enfant de moins de treize ans.

Le huis-clos est prononcé.

Me Hattu défend Florent.

La Cour rend un verdict d'acquittement en faveur de l'accusé.

Deuxième affaire.

Edouard Dassonville, né à Bruges (Belgique), le 7 septembre 1842, menuisier demeurant à Roubaix, est accusé de plusieurs attentats à la pudeur commis sur des enfants âgés de moins de 13 ans.

Cette affaire est aussi entendue à huis-clos.

Me Kremp présente la défense de Dassonville.

Dassonville est condamné à quatre ans de prison.

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, le 10 novembre 1879.

Monsieur le rédacteur
du *Journal de Roubaix*.

Je lis dans les colonnes de votre estimable journal, l'avis suivant :

« Un camion attelé de deux chevaux, » passait, avant-hier soir, vers 10 heures, » *sur le pont de Tourcoing*. Un des deux » chevaux, très-ombrageux, prit peur on » ne sait de quoi, se porta violemment sur » le côté et entraîna son compagnon et le » véhicule dans le canal. »

« Le voiturier a été blessé à la tête et » aux côtes, etc. »

L'accident, faisant l'objet de cet article, n'a pas eu lieu au pont de Tourcoing, mais bien entre les ponts Duriez et de la Gendarmerie, au quai de Wattrelos ; ce genre d'accident est très-fréquent dans cet endroit très-dangereux *où le canal est privé de garde-fous* ; à cette occasion il serait bon, je crois, d'appeler l'attention de qui de droit sur ce mauvais état de choses.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

LOUIS QUIÉVREUX.

Belgique

— BRUXELLES. — Dimanche, à 3 heures a eu lieu au cimetière d'Evere l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats allemands morts en Belgique en 1870 et 1871. L'assistance était très-nombreuse. L'hymne national allemand a ouvert la cérémonie, après quoi une société chorale a chanté un chœur de circonstance. Le président du comité, M. Günther, conseiller intime de commerce, a prononcé un discours puis, un pasteur de l'église protestante a pris la parole a son tour. Enfin, M. le bourgmestre de Bruxelles a prononcé quelques mots de remerciements.

La cérémonie s'est terminée par l'exécution de la *Brabançonne*.

— Le 35e tirage au sort des obligations de l'emprunt de 1874 de la ville de Bruxelles aura lieu le jeudi 20 novembre à 10 heures du matin, dans la salle des Sections de l'Hôtel-de-Ville.

— CHARLEROI. — M. Vandendaele, âgé de 22 ans, voyageur de commerce, domicilié à Quiévrain, se trouvait dans le train de Charleroi pour Mons. Près du pont de la gare de Monceau, il tomba par la portière du compartiment sur la voie.

Il a été relevé par des garde-route, heureusement en temps utile pour ne pas être écrasé par un autre train.

Outre des blessures graves à la figure et à la tête, il a la langue affreusement déchirée.

Le blessé a été transporté à la gare de Monceau, où il reçut les soins les plus empressés. On n'a pu retrouver sa valise.

On ignore encore comment M. Vannendaele a fait cette chute. Il n'a pu fournir que des explications fart incohérentes.

On ne sait encore s'il y a eu crime ou accident.

Sa famille informée de l'accident, est venue le rechercher et l'a reconduit à son domicile.

— GULLEGHEM. — Le *Courrier de Courtrai* annonce que, à Gulleghem, en exécution de la dernière circulaire de M. Bara, les Sœurs ont été mises en demeure de fermer leur école. Les élèves sont tenus chez eux par les parents, en attendant qu'un local provisoire, que M. le chanoine Buyssens prépare, puisse les recevoir. Une grande indignation règne dans la commune.

ANVERS. — Le *Précurseur* donne les détails suivants sur la mutinerie qui vient de se produire à bord du navire anglais *Coringa*, capitaine Gibson, venant de New-York, arrivé en rade de Flessingue.

Il résulte du rapport fait par le capitaine du *Coringa*, qu'à différentes reprises des disputes avaient surgi entre les hommes de l'équipage, dans lesquelles le premier lieutenant avait eu à intervenir pour rétablir l'ordre. Le 3 novembre dernier, une de ces scènes s'étant renouvelée, le lieutenant était encore intervenu, mais sans parvenir à calmer les mutins. C'est alors que le capitaine donna ordre de saisir et de mettre aux fers un des plus exaltés. Ses compagnons s'y opposèrent formellement. Le capitaine, voyant son autorité méconnue, s'empara d'un revolver et en menaca les récalcitrants ; eux, de leur côté, s'emparèrent aussitôt de tous les objets qu'ils trouvaient sous la main, pour s'en servir comme arme.

A cette vue, le lieutenant saisit une hache et en porta un coup sur la tête du nommé James Henry, lui occasionnant une large blessure dont il est mort le 6 de ce mois. L'effervescence s'est alors calmée et le capitaine, maintenant son autorité, a fait mettre aux fers celui qu'il avait primitivement désigné : le nommé Kearney, de Liverpool.

« Le commissaire maritime, M. Lauwers, en arrivant samedi à bord du *Coringa*, a immédiatement procédé à l'arrestation de cinq des plus compromis dans cette affaire, ainsi qu'à celle du second qui a été conduit devant le consul britanique. Les cinq autres ont été écroués à la disposition du consul qui s'occupe de l'enquête de cette grave affaire.

» Le cadavre a été également amené par le remorqueur et transporté à l'hôpital.

» Le bruit de cette affaire s'étant répandu en ville, un rassemblement considérable avait lieu au port. La police a eu fort à faire pour maintenir l'ordre afin de faciliter le débarquement des hommes arrêtés et du cadavre dont le cercueil était recouvert du drapeau national anglais. »

FAITS DIVERS

— On assure que M. Philippart est en ce moment à l'île du Levant, commune d'Hyères, propriété qui appartient à sa femme.

— Ce matin un jeune soldat de la classe de 1878, originaire de Paris, incorporé au 5e de ligne à Caen depuis trois jours à peine, s'est suicidé en se traversant le corps de part en part avec la baïonnette de son fusil.

Il est mort au bout de quelques heures.

— Lundi vers six heures du matin, un écoulement considérable s'est produit dans les carrières de gypse de la Combe des Moulins, près de Saint-Jean-de-Maurienne.

Treize ouvriers travaillaient sur une plate-forme, lorsque un bloc de trois cents mètres cubes se détacha au-dessus d'eux et vint les surprendre. Quatre d'entre eux furent plus ou moins grièvement blessés en voulant s'échapper.

Toutes les mesures de prudence avaient été prises, et l'on ne s'explique pas encore ce qui a pu déterminer cet accident.

Les victimes de cette catastrophe sont : Constantin, âgé de trente-huit ans, célibataire; Salvérino, âgé de quarante-quatre ans, marié et père de quatre enfants; Dondi, marié et père de trois enfants; Porta, âgé de dix-neuf ans, célibataire.

Un des blocs a continué sa course jusqu'à la maison du surveillant, le sieur Ronad, et l'a lézardée dans toute sa longueur, par suite de la violence du choc.

— UNE MAISON DÉVALISÉE. — M. de V..., raconte le *Gaulois*, habite avec sa maîtresse une charmante petite villa, située, avenue de la Grande-Armée. C'est une maison montée sur un pied élégant, coquet, avec tous les raffinements que sait apporter un amoureux fortuné dans l'arrangement du nid qui abrite son bonheur.

Hier, dans l'après-midi, M. de V... donna congé à ses domestiques, puis fit quelques visites obligatoires, après lesquelles — c'était convenu — il devait, vers cinq heures, venir chercher sa maîtresse et l'emmener dîner. Une véritable soirée de lune de miel.

Or, vers cinq heures en effet, une voiture de place s'arrêtait devant la villa ; le cocher descendit de son siége, sonna à la grille et annonça à « madame » qu'il avait mission de M. de V... de l'amener au Café de la Paix, où il l'attendait pour dîner. La jeune femme, sans défiance, monte dans le fiacre, et descend devant le Café de la Paix, tandis que le cocher s'empresse de filer au grand trot, sans autre explication. Madame entre dans l'établissement, mais cherche en vain M. de V... qui est introuvable. Prise alors d'une vague inquiétude, d'un soupçon qui naît, elle s'élance dans une voiture qui passe et retourne avenue de la Grande-Armée, en recommandant au cocher d'imprimer à son cheval l'allure la plus rapide.

Sans qu'elle puisse bien s'en rendre compte, elle craint d'être victime d'audacieux coquins. Crainte trop fondée : en arrivant, elle trouve la maison absolument mise au pillage, tout ce qui est portatif et a une valeur : bijoux, argenterie, titres a disparu ; tous les tiroirs ont été fracturés et vidés.

Plainte a été portée aussitôt au commissaire de police, rue Langier ; la jeune femme a pu donner le signalement du faux cocher; il paraît que ce dernier n'en est pas au premier coup de ce genre. On n'a pu encore retrouver ses traces, mais ses habitudes sont connues, comme ses procédés, et il y a lieu de penser qu'on mettra avant peu la main sur lui. Cet homme a évidemment des associés, et il n'est pas possible que ses complices ne soient pas en relations plus ou moins familières avec M. de V... Les recherches commencées semblent promettre de piquantes révélations.

— Un astronome anglais annonce que trois des petites planètes des plus anciennement connues arriveront à leur opposition dans le premier semestre de l'année 1880.

La plus intéressante sera sans contredit Cérès, qui paraît être la plus grosse du groupe, et qui possède des dimensions assez notables : en effet, son diamètre est environ égal à la traversée de la France de Lille à Marseille.

— Un crime atroce vient d'être commis à Villecroze, près de Draguignan.

Les époux Jean, âgés tous deux d'une soixantaine d'années environ, habitaient une maison de campagne au quartier du Ruou. Dans la soirée d'hier, des malfaiteurs pénétrèrent chez eux et les assommèrent à coups de masse, puis, leur crime consommé et après avoir volé tout l'argent qu'ils purent trouver, ils enveloppèrent dans des draps les deux cadavres et y mirent le feu.

Les coupables jusqu'ici n'ont pu être découverts. L'enquête continue.

— On écrit de Toulouse qu'une dame Gaillard, de Carbonne, a été reçue samedi, *Pharmacien*, après un brillant examen. C'est un fait qui, dit-on, ne s'était jamais produit à l'Ecole de médecine de Toulouse.

Un « Lied » alsacien

Nous lisons dans la *Revue alsacienne* un « lied » de M. Paul Leser, une sorte de chanson à boire, qui se termine ainsi :

Et, suivant l'usage pieux,
Le doyen à la ronde
Trinque pour le coup des adieux
Avec la liqueur blonde ;

Il prend doucement le marmot,
Le soulève et l'embrasse :
— « Buvons, dit-il, ce dernier pot
» Au petit garde-chasse,

» Qu'il pousse droit comme un sapin
» Robuste comme un chêne,
» Jusqu'au jour peut-être lointain
» Où, secouant leur chaîne,

» Nos libres fils entonneront
» L'hymne de délivrance,
» Et que sur nos monts flamberont
» Tes feux de joie, ô France !

» Ah ! ce jour-là, braves amis,
» Si dans la verte combe
» Je dors... que des rameaux bénits
» Rajeunissent ma tombe !... »

Le vieillard sanglote. — Et la nuit
Vient, pure et solennelle ;
Tout se tait : on entend le bruit
De l'eau dans la margelle...

TRIBUNAUX

Le *Petit Lyonnais* annonce un procès qui est de nature à intéresser les amateurs de bière. L'*Industriel de Lyon et de Saint-Etienne*, organe des intérêts de l'industrie dans la région du Rhône et de la Loire, avait, dans le courant du mois d'août dernier, publié un article sur la *Bière à Lyon*. A la suite de cet article, qui signalait la bière que boivent aujourd'hui les lyonnais comme insalubre, en raison de certains produits chimiques qu'on y ferait entrer, plusieurs brasseurs de Lyon ont assigné collectivement notre confrère en payement de la somme de 25,000 francs de dommages-intérêts.

La diva aux deux maris

Encore un roman : le roman du grand seigneur épousant une actrice. L'actrice se nommait Mlle Gavotti. Elle est italienne. En 1861, elle avait depuis quelques années déjà pris rang parmi les étoiles du chant, lorsqu'un de ses compatriotes s'offrit à elle en mariage. Mlle Gavotti accepta. Elle devint Mme Capra et il paraît qu'au début cette union fut heureuse. Au début seulement. Après une expérience de durée raisonnable, M. Capra et sa femme s'aperçurent qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre. Les tribunaux d'Italie les séparèrent judiciairement.

L'étoile voyagea. Elle brilla en Europe et puis en Amérique. Le Nouveau-Monde fut particulièrement favorable à son éclat. Mme Gavotti-Capra fit entre autres, à Buenos-Ayres, une ample moisson de lauriers. Une foule d'admirateurs l'entourait ; parmi eux, un des plus riches propriétaires du pays, don Fabian Gomez del Castano, qui passe pour être une douzaine de fois millionnaire. Le nabab s'éprit de la cantatrice, lui demanda sa main, et eut le bonheur d'être agréé. C'était en 1869. Le second mari de Mlle Gavotti ignorait alors l'existence du premier.

Il devait l'apprendre plus tard. Don Fabian possède des biens un peu partout, en Italie, en Espagne, en France. Il séjourne à Paris fréquemment, dans un hôtel à lui, aux Champs-Elysées. En épousant la diva, il avait résolu de lui constituer une fortune digne de sa beauté, de son talent, et capable de lui permettre de vivre désormais, quoi qu'il advînt, dans l'opulence. Un domaine évalué 3 millions de francs fut le cadeau déposé par l'adorateur aux pieds de son idole. Un acte de vente fut passé à Rome. Cet écrit mentionnait un à-compte fictif de 900,000 francs versé par la bénéficiaire sur le prix total. Le donateur se réservait sans doute d'éteindre graduellement le surplus de la dette par voie de récépissés, à mesure que se resserreraient les liens d'une affection qu'il était en droit de croire immuable.

Le hasard d'une rencontre dessilla les yeux de l'Américain. Un jour, il se trouva face à face avec M. Capra. Il y eut une explication orageuse. L'ex-diva était en état flagrant de bigamie. Les deux époux se tournèrent contre elle, l'un pour la dénoncer, l'autre pour réclamer l'annulation du mariage contracté au mépris des lois. Don Gomez gagna sa cause. Il fit déclarer nul également l'acte rédigé à Rome. Mais il oublia de se préoccuper de la quittance de 900.000 fr., et voilà qu'aujourd'hui, après deux ans écoulés, la Gavotti se prévaut de cette quittance pour demander la restitution d'une partie de la somme, 150,000 fr. Pourquoi 150,000 fr. et non 900,000 ? La plaideuse, sur ce point, est muette.

C'est le tribunal de la Seine qui est saisi de la revendication. Une question de compétence a donc été, tout naturellement, soulevée devant la 1re chambre.

Me Lucien Henry a soutenu que don Fabian Gomez del Castano ayant sa résidence légale à Buenos-Ayres, Mme Capra conservant son domicile en Italie et l'objet du litige ayant une origine étrangère, la justice française ne saurait s'immiscer dans le débat. Me Quétant, au nom de la demanderesse, a repoussé l'exception opposée par le défenseur. Il est compétent, a-t-il dit, que ce dernier est à peu près fixé, depuis nombre de mois, dans son hôtel à Paris, et il y a d'ailleurs des cas où un tribunal français peut se déclarer compétent dans une instance entre étrangers.

A huitaine, le tribunal prononcera son jugement.

—

Le faux comte de Nau. — On sait dans quelles circonstances cet escroc, dont le nom réel est Dorsainville, a été condamné par le tribunal correctionnel de Nantes. Dorsainville a interjeté appel du jugement. D'autre part, le ministère public a introduit un appel *a minima*. La cour de Rennes vient d'élever à cinq ans de prison la peine prononcée contre le faux comte de Nau.

NOUVELLES DU MATIN

Tirage de l'emprunt (1876) de la ville de Paris

Paris, 11 novembre 8 h. soir.

Le tirage de l'emprunt (1876) de la ville de Paris a eu lieu aujourd'hui.

Le numéro 103,060 gagne 100,000 fr.

Le numéro 159,146 gagne 10,000 fr.

Le Palais du Luxembourg

M. Martel, président du Sénat, a visité, aujourd'hui, les travaux d'aménagement du Sénat au Palais du Luxembourg.

On croit que ces travaux seront terminés le 27 novembre.

Voyages princiers

Cannes, 10 novembre.

Hier sont arrivés par le train rapide le prince Alexandre de Hesse, frère de l'impératrice de Russie, et la princesse Julie sa femme.

Ils ont été reçus à la gare par le comte de Battemberg, leur fils, le grand-duc Serge, le maréchal de Grote, le préfet, le sous-préfet et le maire de Cannes.

Le prince et la princesse sont descendus à la villa Henri IV.

Ils resteront à Cannes jusqu'au départ de l'impératrice.

La maladie de M. de Bismarck

Berlin, 10 novembre

Le *National-Zeitung* dit que la maladie de M. de Bismarck ne consiste pas simplement dans d'anciennes douleurs névralgiques, mais que c'est une maladie constitutionnelle dont le vigoureux tempéramment du chancelier triomphera probablement mais qui n'est pas sans inspirer quelque inquiétude.

Suisse

Berne, 10 novembre.

Les élections pour le conseil d'Etat, qui ont eu lieu hier à Genève, ont donné les résultats suivants :

Votants :	12,937	
MM. Chavet,	12,772	voix.
Carteret,	6,927	
Gavard,	6,823	
Bourdillon,	6,657	
Cambessèdes,	6,602	
Ador,	6,405	
Dufour,	6,401	

MM. Vautier, Chalumeau, Héridier, radicaux, n'ont pas été réélus.

Les inondés de Murcie

Madrid, 10 novembre.

Le comité de sénateurs et de députés, chargé de la distribution et des secours aux inondés de Murcie, a décidé de reconstruire 500 maisonnettes pour les pauvres habitants de la campagne.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui:

Décret convoquant pour le 7 décembre les électeurs de la deuxième circonscription de Cambrai, à l'effet d'élire un député.

Décret portant promotions dans l'arme de l'artillerie.

Arrêtés rattachant au cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts le bureau de l'encouragement et créant un bureau dit des musées, des souscriptions et de l'inventaire des richesses d'art, et nommant les chefs de ces services ainsi que le chef du bureau de la comptabilité et des archives.

Arrêté fixant la date d'ouverture de concours pour des emplois aux écoles préparatoires de médecine et de pharmacie d'Arras, de Tours, de Limoges et de Grenoble.

Décisions autorisant des étrangers à suivre les cours spéciaux ou préparatoires de l'école des mines.

—

Petite Bourse du 10 Novembre 1879

3 0/0 81,25 15. — 5 0/0 115,25 27 1/2 17 1/2 20. — Italien 79,20 05. — Turc 11,50 52 1/2. — Egypte 237,50 236,87. — Florin 69 13/16 3/4. — Hongrois, 83 15/16. — Oriental 61,7/8. — Hypohécaire 625.

Faible. — Calme.

Dépêches Télégraphiques

Un discours de lord Beaconsfield

Londres, 10 novembre.

Le banquet donné par le lord-maire a lieu ce soir au Guildhall.

On compte 300 couverts.

La plupart des ministres, et plusieurs ambassadeurs, parmi lesquels le comte de Münster y assistent.

Le comte de Münster, répondant au toast porté en l'honneur du corps diplomatique, dit :

Aucun souverain n'est plus désireux que l'empereur d'Allemagne ; il n'y a pas un seul gouvernement qui soit plus satisfait que l'Allemagne de constater que le monde jouit d'une ère de paix.

Lord Beaconsfield, répondant au toast des ministres, dit :

Que depuis qu'il a pris la parole dans cette salle, l'aspect des affaires publiques est devenu plus satisfaisant et tout fait espérer que cette reprise du commerce est sérieuse.

En ce qui concerne les Indes, le Gouvernement a examiné avec attention la hausse de prix de l'argent qui est un fait de la plus haute importaute.

L'orateur fait l'éloge du peuple anglais, qui a supporté sans se plaindre les épreuves des cinq dernières années et il ajoute qu'il serait à désirer que la population irlandaise suivit cet exemple.

Cependant il croit qu'il sera du devoir du gouvernement de surveiller avec soin la situation en Irlande, mais il espère que le peuple irlandais se convaincra, après avoir réfléchi que l'Angleterre n'a jamais refusé de lui accorder son concours sympathique.

« La dernière fois que j'eus l'honneur d'adresser la parole au prédecesseur du lord maire actuel, poursuit lord Beaconsfield, je l'informai que le gouvernement projetait de grandes opérations militaires dans l'Asie centrale, opérations qui avaient pour but de fortifier la frontière nord-ouest de l'empire des Indes. (Applaudissements.)

Ces opérations ont été couronnées par un succès signalé. Cette frontière, en effet, est renforcée et complètement assurée.

« La suprematie de nos armes a été constatée, et notre influence a été établie dans l'Asie centrale.

» Il est malheureureusement survenu au cours de cette campagne, un désastre dont le souvenir me remplit encore d'une vive émotion.

» Une grande nation peut supporter la perte d'une grande bataille avec dignité; mais des désastres qui commencent par la trahison et qui se terminent par l'assassinat et le massacre sont des faits qui déchirent le cœur des nations.

» Il n'a pas été perdu un instant pour venger nos compatriotes et affirmer la suprématie de nos armes ; et je dois, en passant louer hautement les grandes qualités dont lord Lytton a fait preuve dans ces circonstances.

» Nous avons aussi une autre guerre qui a été commencée et terminée depuis mon dernier discours ici. Je ne veux pas discuter en ce moment si cette guerre a été nécessaire; une fois qu'elle a été déclarée, il a été de notre devoir d'en tirer des conséquences avantageuses pour l'Angleterre et satisfaisantes pour nos compatriotes de l'Amérique du sud.

» Nous avons en même temps appris à ces derniers l'art de se défendre eux-mêmes, et ils savent aujourd'hui que c'est sur eux seuls qu'ils doivent compter à l'avenir.

» Quant à nos relations avec l'étranger, en général, bien que l'Europe soit couverte de millions d'hommes en armes, nous avons la croyance que la paix sera maintenue (appel).

» C'est notre opinion parce que nous avons la conviction que la paix est nécessaire à toutes les grandes puissances.

« Je ne peux pas baser mon dire sur cette considération, que la nécessité nous engage à ménager nos ressources, car je sais que les puissances européennes basent leur conduite sur des points de vue beaucoup plus élevés, mais, en déclarant que la paix sera maintenue, je déclare aussi qu'aucune grande puissance ne reculerait devant les responsabilités

Lord Beaconsfield continue : « si par exemple, un empire le plus grand et le plus riche du monde, par suite d'une interprétation défectueuse de sa situation topographique prête une oreille indifférente aux sentiments et aux intérêts de l'Europe continentale, je crois ce pays en danger. C'est à cette indifférence que j'attribue les nombreuses et funestes guerres (Applaudissements) mais si cette puissance écoute les conseils de l'Angleterre ainsi que ceux de l'Europe. J'ai la conviction que la paix sera maintenue pendant une longue période (Applaudissements.) » Je ne veux pas dire que ces conditions venant à se réaliser, la paix soit inévitable, mais je suis certain que si l'Angleterre déserte sa position naturelle dans les conseils de l'Europe, une guerre n'est que trop probable. (Applaudissements frénétiques.)

» Je parle aussi franchement parce que je sais que je parle à des hommes qui n'ont pas honte du pays que leur ont légué leurs ancêtres. (Applaudissements frénétiques.)

» Lorsqu'il fut demandé à un des plus grands hommes romains quelle était sa politique, il répondit ces deux mots :

« Imperium et libertas » ce programme est bref mais il ne deshonorerait pas le ministère, et c'est celui en vue duquel le ministère actuel agira toujours. (Applaudissements.)

» Lord Beaconfield conclut en proposant la santé du lord maire.

» L'orateur espère qu'il aura dans un an, selon toute probalité, le plaisir de lui adresser toutes ses félicitations pour son excellente administration. »

Une grève d'avocats

Rome, 10 novembre, soir.

On assure que, par suite de la grève des avocats de Cagliari, le garde des sceaux déposera une proposition tendant à ce que les causes et procès en instance auprès des cours de Cagliari, soient déférés aux cours de Rome.

Un incendie

Rome, 10 novembre, soir.

La nuit dernière, les écuries royales à Florence ont été détruites par un incendie qui a été allumé par des étincelles provenant d'une cheminée voisine.

L'Eglise et le Portugal

Rome, 10 novembre, soir.

La *Voce della verita* dit :

Nous avons l'assurance que les résultats des élections progressites en Portugal n'altèreront pas les bons rapports qui existent entre le Portugal et le Vatican et que les intérêts de l'Eglise de Portugal n'auront pas à en souffrir.

Grèce

Athènes, 10 novembre

La division, navale française a quitté hier le Pirée pour Volo et Salonique.

La fête de la Presse

Madrid, 10 novembre, soir.

Le comité de Madrid, pour secourir les inondés de Murcie, a délégué le propriétaire de la *Correspondencia* pour faire partie du comité de la presse de Paris.

16 Tauréadors, 8 piqueurs des plus célèbres, 4 alguazils sont déjà engagés pour la fête donnée à Paris.

Les harnais et les accessoires seront fournis par les écuries royales et par la municipalité de Madrid.

Une troupe de danseuses, de bohémiens et un orchestre composé de joueur de guitare et de mandoline sont aussi engagés.

DERNIERE HEURE

L'ambassadeur français à Warzin

Berlin, 11 novembre.

M. de Saint-Vallier, ambassadeur de Feance, à Berlin est allé rendre visite au prince de Bismarck, à Warzin.

Guerre Chilio-Péruvienne

Lima, 11 novembre.

Des avis signalent les craintes vives qu'on a au Pérou de ce que l'escadre chilienne ne bloque Callao.

Le commerce aussi bien ici qu'a Callao se montre inquiet.

Une grande effervescence règne en ville.

COMMERCE

Marché de Courtrai du 10 novem.

Prix par hectolitre : Froment blanc, 23 »» 24 »»; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, 16 »» »» »»; Avoine, 12 50 »» 12. Prix par 100 kilogrammes: Pommes de terre jaunes, 11 »» 13 »» Pommes de terre rouges 12 »» 14 »»; Beure par 1/2 kil. 1 50 1 68; Œufs, par 25, 2 50 3 75.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza, les 100 kilos, 72 25 »» »»; Huile de lin, les 100 kilos, 68 »» »» »»; Graine de colza indigène et étrangère, 100 k., 35 »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kilos, 35 »» »» »»; Tourteaux de colza, les 100 kilos, 17 »» »» »», Tourteaux de lin, les 100 kilos, 23 »» 28 »»; Tourteaux de chanvre, »» »» »» »».

Observations: Huile de colza: Demandée. Sur les quatre derniers mois 75 fr.—Huile de lin : Très-rare. — Graine de colza: Hausse. — Graine de lin : Hausse.—Tourteaux: Fermes.

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 30,000,000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11 RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 10 novembre 1879.

La semaine commence mal et la Bourse est décidément mauvaise. Il faut en chercher la cause dans l'inquiétude qui règne encore sur la solvabilité de plusieurs intermédiaires. Les règlements des affaires faites sur la Banque Européenne sont commencés, mais ils ne sont pas encore en état de jeter un jour complet sur la situation. La spéculation reste donc hésitante et se refuse pour le moment à prendre de nouveaux engagements. Il faut attendre l'effet produit par les achats au comptant, que les cours actuels doivent nécessairement déterminer. Cet effet est toujours plus long à se faire sentir que celui de la spéculation, aussi pensons-nous qu'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure des allures actuelles de notre marché qui n'est pas des conditions normales.

Nos rentes ont fléchi aujourd'hui dans une proposition qui n'est justifiée par aucun incident sérieux ; le 3 0/0 est à 81.27, l'amortissable à 82.95, le 5 0/0 fait 115 27.

Les autres valeurs ont été plus ou moins entraînées par la faiblesse de nos rentes.

La Banque de Paris fait 815, le mobilier 571, la Banque d'Escompte 730, la Banque hypothécaire 630.

Le foncier fait 10.27 ; c'est le 12 novembre que se fait la souscription à la *Rente Foncière Parisienne* ; il n'est donc que temps de profiter des avantages de cette affaire, que nous avons exposés ces jours derniers.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

10 Novembre. — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	81	.	Esprits	69 69 50	.
id. en tonnes	8.	.	Farines 8 m.	71 75 50	.
id. épurée	91	.	Supérieurs	70	..
Huile de lin en f.d	73	75	Suif	90	..
id. en tonnes	75	75	Cafés Java	230	
Suc. 7/9 disp.	76	.	Ceylan	215	
id. 10/13 d.	70	.	Haïti	210	
id. blanc 3 c.	78	75	Rio	190	
Raffin. bonn. sorte	159	.	Cacaos Para	180	
id. belle sorte	160		Guayaquil	160	
Certific. de sortie	75	25	Haïti	110	
Mélasse de fab.	15 50	.	Trinité	165	
id. raffinerie	16 50	.	Caraque	200 à 400	

Adresses Industrielles & Commerciales

Lithographie

Impressions commerciales : Factures mémorandums, entêtes de lettres, lettres mortuaire, part pour mariages et naissances Alfred REBOUX, rue Neuve. Roubaix, 17

Epiceries-Comestibles

OUDART-FLORIN, rue Inkermann 9 à Roubaix.

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

Confections

Au Palais de Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confection, ur. hommes.* 16540

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1406

Mme Désiré CARRETTE, modes haut nouveauté, rue Pauvrée, 31, Roubaix. 1900

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance.— Pavages et sables, graviers. — Réparation

Pharmacie

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28 140

BANQUE NICOLAS CORDIER

6, rue Chauchat, PARIS

Succursale de Tourcoing

18, rue des Ursulines

DE LA BANQUE

Encaissement d'effets de commerce. — Escompte de Warrants. — Comptes de chèques remboursables à vue. — Dépôts remboursables à échéance fixe. — Comptes courants. — Ouvertures de crédit.

DES OPERATIONS DE BOURSE

Fonds placés en rapport et en syndicat. — Prêts d'argent sur dépôts de titres. — Avances de fonds sur achats de titres — Garde de titres dans les caves spéciales de l'hôtel de la banque, N. C. — Encaissement gratuit de coupons, achats et ventes de fonds publics au comptant et à terme.

Les opérations sa font de la main à la main, espèces contre titres.

Souscription à tous les emprunts d'Etats, de Villes, etc., etc. 19962

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes.

Cette excellente publication, au point de vue littéraire, toujours si négligé dans les journaux de Mode, a su réunir les noms des directrices les plus aimées du public auquel elle s'adresse. Inutile d'ajouter que la rédaction est irréprochable et que les maisons les plus sévères peuvent en permettre la lecture sans danger. Les annexes comprennent des gravures de modes coloriées où nos chrétiennes devraient prendre leurs modèles, des dessins de broderie, de tapisserie, des planches de patrons et d'ouvrages, etc.

Pour plus amples détails, lire le prospectus encarté dans ce numéro.

GRAINE DE LIN TARIN

Phien, place des Petits-Pères, 9, PARIS

Contre Constipations, Coliques, Diarrhées, Maladies du Foie et de la Vessie.

Une cuillerée à soupe matin et soir dans un quart de verre d'eau froide.

EXIGER MARQUE FABRIQUE sur BOITE Fer-Blanc

La boite : 1 fr. 30

DARTRES, DEMANGEAISONS, VICE DU SANG

POMMADE FONTAINE, réputée souveraine, le Pot : 2f

ESSENCE DE SALSEPAREILLE FONTAINE, le Flacon : 5f

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Papier Wlinsi, remède souverain pour la guérison des *rhumes*, *irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boite. Exiger le nom WLINSI.

Le Vin de G. Séguin, *fortifiant et fébrifuge*, est très-efficace dans les *convalescences, appauvrissement du sang, pertes d'appétit, digestions difficiles, fièvres*, etc. — Paris, 378, rue St-Honoré. 20110

Santé et énergie à tous

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, aigreurs acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,614 : Depuis des année je souffrais de manque d'appétit, mauvais digestion ; affections de cœur, des reins et de la vessie irritation nerveuse et mélancolie : tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalesière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour e nuit, et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisse tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; le 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr.; 12 kil. 70 fr.— Envoi contre bon de poste, les boites de 36 et 70 fr. FRANCO. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue Saint-Georges; a Tourcoing, chez MM. Bruneau, pharmacien, rue de Lille Desphoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens, et épiciers. — DU BARRY et Ce Limited), , rue Castiglione, Paris.